



communiqué

N°: 174
No.:

DIFFUSION: POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
RELEASE: LE 3 DÉCEMBRE 1982

PLAN D'EXPANSION DES EXPORTATIONS CANADIENNES AU JAPON

L'honorable Gerald Regan, ministre d'Etat (Commerce international), lors d'une rencontre hier soir avec des hommes d'affaires canadiens, à Vancouver, à laquelle assistait le Premier ministre, a annoncé la publication du plan d'expansion des exportations canadiennes au Japon.

M. Regan était à Vancouver pour présider une réunion avec des hauts dirigeants de sociétés canadiennes qui exportent dans les pays de l'ANASE et au Japon. "Les exportations canadiennes vers ces marchés ont beaucoup augmenté ces dernières années," a dit M. Regan. Il a aussi souligné que le Japon était le deuxième marché d'exportation du Canada. Le marché japonais est énorme et offre d'excellentes perspectives aux exportateurs de produits résultant de l'exploitation des ressources et de produits manufacturés. En 1981, le Japon a importé, au total, des marchandises d'une valeur de \$143 milliards dont \$30 milliards pour des produits fabriqués. Pour cette même année, le commerce bilatéral entre le Canada et le Japon a totalisé \$8,5 milliards, le Canada ayant exporté, vers ce pays, des marchandises évaluées à \$4,5 milliards. La part actuelle du Canada de toutes les marchandises importées par le Japon est de 3,4 pour cent environ. Tout porte à croire que cette proportion augmentera légèrement en 1982.

Le plan d'expansion des marchés canadiens au Japon a été établi pour aider les secteurs public et privé à accroître leurs activités commerciales avec le Japon. Les évaluations et propositions qu'il renferme constituent la base des activités de commercialisation du Gouvernement du Canada au Japon pour les deux ou trois prochaines années. Il fait partie d'une série de plans d'expansion des marchés pour des pays désignés qui offrent d'importantes possibilités d'exportation dans des secteurs industriels visés qui correspondent aux compétences canadiennes en matière de production. D'autres plans d'expansion des marchés sont en cours de préparation pour chacun des pays de l'ANASE; il

seront publiés en 1983. M. Regan a dit que "les secteurs des ressources continueront probablement d'intervenir pour une part importante des exportations canadiennes au Japon durant les années 1980". Dans le cas du charbon, le Canada devrait multiplier par dix ses exportations de charbon thermique au Japon d'ici 1995 et presque doubler celles de charbon métallurgique d'ici 1985. A mesure que le Japon adaptera sa production dans ses industries à forte consommation énergétique telles que celles de la production d'aluminium, de zinc et de ferro-silicone, il devrait y avoir de nouveaux débouchés d'exportation de métaux à plus grande valeur ajoutée.

La restructuration du secteur pétrochimique au Japon et l'établissement, au Canada, d'une industrie pétrochimique de calibre mondial pourraient donner au Canada l'occasion d'exporter des quantités considérables de produits pétrochimiques primaires et intermédiaires. De même, à mesure que le Japon restructurera son industrie des pâtes et papiers, le Canada devrait avoir des occasions d'exporter des produits de papier comme le papier journal léger. L'augmentation de la construction résidentielle à charpente sur plateforme (2 sur 4), au Japon, devrait favoriser les exportations de bois mou et de contreplaqué canadiens.

Des réformes dans le secteur agricole, au Japon, pourraient favoriser les ventes de produits alimentaires canadiens puisque, selon les prévisions, un plus grand nombre de produits transformés devraient être importés. Les exportations de produits des pêcheries continueront d'augmenter.

Il sera primordial pour le Canada d'augmenter ses exportations de produits entièrement manufacturés. En 1981, cette catégorie de produits atteignait une valeur de \$181 millions, soit 4 pour cent seulement des exportations globales du Canada vers le Japon. Pour certains produits de consommation comme les fourrures, les articles et vêtements de sport, les bijoux et les revêtements de plancher et pour certains biens industriels spécialisés (produits pour les soins de la santé, instrumentations, aérospatiale par exemple), on note un certain progrès. Jusqu'ici la pénétration des marchés japonais des pièces détachées d'automobiles, des industries océanographiques, des télécommunications et d'autres équipements destinés au secteur de l'électronique a été modeste. M. Regan a indiqué que, "selon la perspective canadienne, il faudrait absolument que notre pays augmente ses exportations de produits manufacturés innovateurs et de haute qualité. Les efforts des sociétés canadiennes au Japon devraient être fructueux lorsque ces dernières offrent sur ce marché des produits concurrentiels à l'échelle mondiale et de haute qualité et sont disposées à assurer un service continue de vente et d'entretien".

Ont été consultés, lors de la préparation de ce plan, les gouvernements provinciaux et le secteur privé aussi bien au Japon qu'au Canada (surtout le Comité de coopération Canada-Japon des hommes d'affaires). La participation active et le travail de collaboration de ces derniers seront la clé du succès de ce plan d'expansion des marchés.

Pour plus de renseignements,
prière de s'adresser au:

Bureau du Japon
Direction générale de
l'expansion du commerce
Asie et Pacifique
Ministère des Affaires extérieures
235, rue Queen
Ottawa, Ontario K1A 0H5

Téléphone: (613) 995-7752
Télex: 053-3745